

# Meximieux-Commission extra-municipale Patrimoine

## Compte-rendu de la réunion du 10/03/22

Heure : **20h30** Lieu : **Salle du Conseil, Mairie.**

Présents : Christian Bussy (Maire Honoraire), Gilles Marand, Frédéric Mosneron Dupin (conseillers municipaux), Béatrice Kocha-Saez (Association Patrimoine et Mémoire du Château de Meximieux), Marie Tankéré (Association Les Habitants du Vieux Meximieux), Gérard Damians, René-Charles Rudigoz (habitants de Meximieux).

Excusés : Elisabeth Burtin, Evelyne Planche, Jean-Philippe Perret, Sophie Pelletier, Philippe Sourdeval, Arnaud Thaniel.

### 1. Sauvegarde du château

Lors de notre **dernière réunion le 2/12/21**, nous avons **examiné les devis préliminaires** des entreprises SLTP et Ménand. Nous avons conclu que :

- Les **devis** de l'entreprise **Ménand** étaient **les plus adaptés**, même s'il restait à chiffrer la dépose de la corniche de la façade S du château.
- Le **traitement** de cette **façade S** était **prioritaire** par rapport à la façade N.
- **Démonter un étage** comme envisagé un moment pour éviter l'écroulement ne semble finalement **pas indispensable, sauf** probablement **pour la tour carrée E**.
- Le **rabaissement d'un niveau de la tour carrée E** pour éviter son écroulement était **acceptable**.
- La **protection de l'aile O** (la mieux conservée) par une couverture provisoire ou pérenne restait à **approfondir**.
- Il faudrait **couper le lierre à la base, sans l'arracher**.

**C. Bussy et F. Mosneron** ont **rencontré** comme prévu **J-L Ramel, F. Tosel** (adjoint aux travaux), **R. Giroud** (trésorière de l'association du château) et **M. Charles**, du bureau d'études **COGECI**, le 14/12 pour **statuer sur les suites à donner** aux réflexions de la commission et aux propositions des entreprises. Il a été décidé que :

- **L'objectif** de la commune est de **conserver la silhouette du château**. Le **restaurer** coûterait des **millions d'euros**.
- Il n'est **pas** forcément **nécessaire de déposer la corniche de la façade S**. On pourrait faire le **chaînage par un fer horizontal intérieur**.
- Le **bureau d'études Génie Civil COGECI** va proposer **début 2022 un devis** pour le **confortement du bâtiment et le suivi de chantier en coordination avec Ménand**.
- Compte tenu des ressources limitées de la commune, **la réalisation** de ces travaux **se fera sur plusieurs années**.

Nous venons de recevoir le **devis de la société COGECI**, qui s'élève à **environ 5000 € HT** et intègre les actions suivantes :

- **L'analyse technique avec l'entreprise Ménand de ses différents devis**. Cette analyse s'effectuera lors d'une réunion avec l'entreprise. Elle aura pour objet de reprendre les devis déjà réalisés, de les adapter selon les premières conclusions techniques et selon les orientations du projet. A l'issue de ces échanges, l'entreprise Ménand pourra effectuer un devis adapté aux différentes contraintes.
- La définition d'un **document technique** reprenant les diverses orientations structurelles ainsi que la définition des **dimensionnements des divers éléments**.
- Les **réunions de présentation nécessaires** (à priori 2 en plus de celle pour l'analyse technique avec l'entreprise).

C'est une première étape. Il faudra ensuite **compléter par une prestation de suivi des travaux**.

Par ailleurs, comme indiqué dans le CR du 4/11/21 un **sourcier** a localisé de l'**eau au pied de la façade O** du château, à 3-4 m de profondeur. Ceci **pourrait expliquer les infiltrations dans le couloir d'accès à la salle**. **Les services de la mairie doivent définir les opérations à lancer pour drainer** cette eau. Ils envisagent de faire creuser depuis le côté gauche de la porte d'entrée de la salle, jusqu'à ce qu'ils trouvent l'eau, puis de poser un système de drainage.

## 2. Aménagement du parc du château : cahier des charges

Le **maire de Meximieux** souhaite lancer un **projet concernant le parc du château**. Il a présenté ses objectifs le 9/03 à l'association du château de Meximieux et demandé à avoir **l'avis de l'association et de notre commission**. Comme il n'était **pas disponible** pour venir nous le présenter, **nous rapportons ici ses propos**.

- Cadrage de J-L Ramel

Il s'agit de **faire construire des projets** d'aménagement du parc par des **élèves de l'école du paysage de Gembloux**, en Belgique. Ces projets seront ensuite **sélectionnés par un jury**. **Pourquoi** faire appel à une **école belge** ? D'une part, c'est une **excellente école, que J-L Ramel connaît bien**, puisqu'il a embauché dans son entreprise plusieurs anciens élèves de l'école. D'autre part, le fait de travailler avec un **établissement belge** nous donnera accès à des **financements européens**. La ville s'est donc inscrite au **réseau européen des villes Erasmus**. Il y a aussi un **nouveau programme européen Leader** qui va démarrer en fin d'année et portera notamment sur la **valorisation des patrimoines** existants. Nous pourrions bénéficier **d'aides importantes**. Il faut donc **établir un cahier des charges** en deux étapes : un document de **deux pages sous un mois**, et un **dossier complet en septembre**. Une **vidéo** sur Meximieux et le site du château va être réalisée en **support du dossier**. La ville va également faire faire des **relevés de géomètre**.

**Par exemple**, le site du château pourrait accueillir, selon J-L Ramel :

- Des spectacles du Printemps de Pérourges.
- Un **festival du rire**.
- Des **représentations théâtrales ou de cinéma** en plein air.

Le site sera également une composante de « **l'anneau vert** » que souhaite réaliser le maire : création d'un 4eme parc au nord du parc de l'Aubépin et d'un circuit reliant tous les parcs de Meximieux en mode doux (piétons et vélos). Le parc du château et celui de l'Aubépin sont labellisés **Refuges LPO** depuis 2021. Il faut donc **conserver des aspects naturels et limiter l'artificialisation**. Il faut aussi **valoriser** notre **patrimoine et** notre **histoire**. Nous voulons conserver la silhouette du château. Le projet doit **avoir des composantes économiques, culturelles, patrimoniales et écologiques**. Il doit également être construit de **manière participative**. **La position de Meximieux entre Lyon et Genève** peut être un élément valorisant pour le projet.

- Remarques et propositions de la commission

G. Marand : **prendre en compte le projet CCPA de liaison touristique Meximieux-Pérourges**, avec notamment remplacement de la passerelle sur le Longevent.

C. Bussy : j'avais envisagé par le passé de mettre en place sur l'itinéraire via l'Aubépin des **lieux de démonstration d'artistes**.

R-C. Rudigoz : penser à **l'utilisation de la terrasse située au pied de la façade sud**, quand le château sera sécurisé.

C. Bussy : il serait possible de **projeter des jeux de lumière sur le château**.

M. Tankéré : vous parlez beaucoup **d'eau, ce pourrait un fil directeur**.

C. Bussy : l'eau remontait au château depuis l'étang de la rue René Hyvert via un système de béliet. **L'eau est très importante à Meximieux**. Sous la rue de la gare, il y avait une canalisation fermée sur le dessus par des pierres tombales ! Toutes les maisons avaient un puits, parfois partagé entre maisons mitoyennes.

R-C Rudigoz : il faut **laisser la colline verte et respecter la topographie du site**.

G. Marand : actuellement, il n'est **plus possible de faire le tour du château, à cause des barrières** fermant l'accès par le nord. C'est très pénalisant pour les promeneurs. Il faut rapidement faire cesser cette situation. C.

C. Bussy : cette disposition a été prise pour éviter des jets de pierre sur les maisons sous le château. Mais c'est effectivement très pénalisant.

**Tous les participants** à cette réunion **demandent que le passage par le nord du château soit réouvert pour permettre aux promeneurs d'en faire le tour**.

C. Bussy explique que **l'association du château a lancé un GT qu'il anime**, pour travailler sur le projet **afin de produire sous un mois**, comme demandé par le maire, un document de deux pages définissant les **grandes lignes du projet**, avant l'établissement d'un dossier complet pour septembre. **Le GT a commencé à travailler**. Il est prévu de proposer des **manifestations culturelles et artistiques** mobilisant la population avec, notamment, l'idée de créer un **théâtre de verdure dans la prairie** située sous le parc. Il faut aussi **respecter les exigences de protection de la biodiversité** d'un Refuge LPO, le parc étant labellisé Refuge LPO depuis 2021. Le GT va également décrire le **cadre du projet** : l'environnement et les lieux touristiques, caractéristiques

de la population de Meximieux et plan de situation. Il faudra aussi prévoir un **cadrage budgétaire**. **Le GT intégrera les propositions de la commission Patrimoine. Les personnes absentes aujourd'hui sont invitées à fournir leurs propositions à F. Mosneron ou C. Bussy, qui les transmettront au GT.**

### **3. Parcours du patrimoine de Meximieux : point sur le projet à relancer**

En 2013, l'**Office de Tourisme et la Mairie - Gilles Marand** - avaient élaboré les maquettes de **22 panneaux** d'information **relatifs à des édifices remarquables** de Meximieux. Les panneaux comportaient un texte en français et sa traduction en anglais. Il était prévu d'installer ces panneaux devant ou sur les édifices concernés. Un **dépliant** listant et localisant sur un plan 20 d'entre eux avait également été réalisé : **voir exemples en annexe**. Un **devis** pour la réalisation de 20 plaques et 3 pupitres (dont celui de départ) en aluminium avait été fourni par la société Polymobyl, d'un montant de **10700 € HT**. Le projet a été **stoppé par le transfert de la compétence Tourisme à La CCPA**. En effet, la CCPA a souhaité tout « remettre à plat » : il fallait refaire les panneaux selon un cadrage CCPA et en limiter le nombre. Les propositions de Meximieux étaient toujours reportées. Finalement, rien n'a été fait. F. Mosneron propose de **relancer ce projet** en s'affranchissant des contraintes de la CCPA et sans financement de sa part, afin de **le réaliser dès que le budget municipal le permettra**.

G. Marand : il faut faire **actualiser le devis** et demander à la commune la **réalisation du parcours sur deux ans par exemple**, pour étaler la charge budgétaire.

R-C. Rudigoz : c'est **très bien**. Il faudrait également **faire un panneau sur l'un des moulins**.

G. Marand : **il y aura un panneau** réalisé par la **CCPA sur le moulin Berthet-Favre** (le seul de Meximieux encore conservé), dans le cadre du projet de parcours Meximieux-Pérouges.

C. Bussy : pour notre parcours, nous pourrions **chercher un sponsor** : Crédit Agricole, Sogedo...

M. Tankéré : il serait intéressant **d'ajouter un QR code sur certains panneaux**, qui orienterait par exemple sur le site de la mairie pour avoir des informations complémentaires.

### **4. Questions diverses**

#### **• Murs ou transformateurs peints**

F. Mosneron avait diffusé aux membres un article du Progrès présentant le programme de **fresques murales** d'Ambérieu, qui permet à la fois de **réduire les tags, d'embellir des transformateurs ou des murs très laids** et de **relancer des jeunes en difficulté**. Il propose de **s'en inspirer** et d'inciter la municipalité à **prolonger ce qui a été fait à Meximieux au lavoir Chantabeau et au calvaire**.

R-C Rudigoz remarque que ceci existe à Rignieux le Désert par exemple.

**Les membres de la commission sont invités à signaler les sites de Meximieux sur lesquels il serait intéressant de faire réaliser une fresque.**

#### **• Harmonisation des toitures du centre-ville**

C. Bussy pense qu'il faudrait **harmoniser le type de tuiles dans le centre-ville** en demandant l'**utilisation de tuiles romanes**. En effet, désormais, le **prix** de ce type de tuile devient **acceptable**. Et **la qualité est la même**. C'est **d'autant plus pertinent** qu'on veut **développer le site du château duquel les toits se voient**. **Pourrait être inscrit dans une révision du PLU**.

M. Tankéré n'y est **pas opposée**.

R-C Rudigoz pense que le PLU pourrait **au moins conseiller l'emploi de ces tuiles** sans forcément l'imposer.

### **5. Date prochaine réunion**

La prochaine réunion est fixée au **jeudi 2 juin à 20h30 en salle du Conseil**.

- Maquette de l'un des 22 panneaux

## 7 Chapelle du Petit Séminaire

Cette chapelle a été érigée en 1807, en même temps que le séminaire. En 1847, un incendie volontaire provoqué par un élève a causé sa destruction partielle et celle de la sacristie. La chapelle fut reconstruite en 1849 mais les bâtiments se révélèrent trop exigus. De nouveaux travaux furent confiés à Bossan, architecte de la basilique de Fourvière. Elle abrite la bibliothèque municipale depuis mars 1989.



*This chapel was built in 1807, at the same time as the catholic secondary school.  
In 1847, an arson caused by a student partly destroyed it as well as the sacristy. The chapel was rebuilt in 1849, but the buildings were found too narrow. So, Bossan, the architect of Fourvière basilica, was assigned new altera-*



- Recto de la brochure décrivant le parcours (au verso se trouve un plan de Meximieux situant chacun des édifices par son N°)

Monuments	Monuments	Meximieux
1 Beffroi (B6)	15 Lavoir Chantabeau (B5)	<p data-bbox="874 405 954 864" style="writing-mode: vertical-rl; transform: rotate(180deg);">Circuit du patrimoine</p> 
2 Favre de Vaugelas (B6)	16 Ancienne Cure (C5)	
3 Gare (B7)	17 Croix Estion (C5)	
4 Maison Brunet (C4)	18 Hôpital Ruvet (C5)	
5 Lavoir du Ruisseau (E6)	19 Eglise St-Apollinaire (B5)	
6 Petit Séminaire (D5)	20 Bataille de Meximieux (B5)	
7 Chapelle du Petit Séminaire (D5)		
8 Lavoir du Carlet (D5)		
9 Le Calvaire (E5)		
10 Lavoir de Chavagneux (I6)		
11 Le Lavoir de la Côte (G3)		
12 Grange Jacquemet (I1)		
13 Le Château (C4)		
14 La Maison du Fouilloux (A4)		
<p data-bbox="603 622 715 656" style="text-align: center;">Bonne visite !</p>   <div data-bbox="507 835 831 965" style="border: 1px solid black; padding: 5px;"> <p style="text-align: center;">Office de Tourisme de Meximieux 1 rue de Genève 04 74 61 11 11 office-de-tourisme-meximieux@orange.fr www.ville-meximieux.fr</p> </div>		
		  